asm

association pour la sauvegarde de morges

Bulletin d'information n° 68 ● Septembre 2014 ● Case postale 2218 ● 1110 Morges 2 ● 10-17957-7 ● www.asm-morges.ch/

Chantiers passés, présents, futurs

Editorial

120 + 50 + 30 = 200 ans de patience

Le comité de l'ASM a le plaisir de souhaiter un bel anniversaire au Journal de Morges. Cent-vingt ans de patience pour écouter, écrire, imprimer, distribuer, archiver et faire vivre notre quotidien. Cent-vingt ans de craintes et de joies, ponctués de doutes, de critiques, même quelquefois pas nécessairement heureuses. Mais ce sont cent-vingt ans de présence avec le dynamisme d'un jeune caneton qui de Morges à Bussigny, en passant par le pied du Jura, a su captiver et fidéliser ses lecteurs. Bravo à toute l'équipe et bon vent pour que perdurent vos lignes.

Ligne qu'est l'AutoRoute qui entre dans le club des quinqua. Avec moins de panache que notre Canard de Morges. Chirurgienne malhabile, trancheuse de vi-ll-e, empêcheuse de traverser droit comme de danser-en rond- sur ses ponts, semeuse de discorde dans les districts qu'elle emprunte, génératrice de pollution, mal finie par l'oubli d'une seconde demi jonction Est. Accablée de tous les maux elle a permis le transit confédéral de quelques voitures en 1964. Elle accueille maintenant plus de 82'000 véhicules chaque jour. Prenons rapidement et sans discordes locales le temps de sceller le sort de son Avenir.

Avenir de votre Association, de notre ASM. La jeunette arrivera dans sa troisième décennie l'an prochain. Le regard tourné sur un jeune passé, c'est tout d'abord le poil à gratter que l'on voit. Il est encore dans le regard et les souvenirs de certains élus et promoteurs des années quatre-vingts. Mais au fil des ans, après avoir dû composer et revoir leurs plans, bien de partenaires n'attendirent plus une opposition, mais recherchèrent le contact du trublion. Conseils, remarques et coups de gueule se mirent à précéder les mises à l'enquête. D'empêcheur de bâtir en rond, l'ASM est devenue un partenaire des Institutions et un référent demandé et écouté. Le nombre de groupes de travail auquel nous sommes sollicités en est la référence. Mais nous restons vigilants, et gardons le soin de préserver notre Patrimoine.

Patrimoine bien léger que sont nos 68 bulletins égrenés ces trente dernières années. Nous les avons numérisés. Ils seront ponctuellement publiés sur notre site. Visionnaires, euphoriques, piquants, réalistes, porteurs de beuglantes tout comme de conseils, c'est un plaisir de les relire. C'est ce que nous vous souhaitons. Belle fin d'été et à bientôt.

Jean-Pierre Morisetti - pdt

Sommaire

Editorial	2
La nature a bon dos	3
Clins d'œil	3
SIS Morget	4 et 5
Les tours de Marcelin	6
Ne rien faire et laisser pourrir	7
Et si vous deveniez guide de Morges?	7
Impressum	7
A propos du docteur Alexandre Yersin	8 et 9
L'Hôpital de Morges en pleine croissance	10
Bravo pour ... et attention à ...	11
Quizz	11
Actualité - Parking sous les quais	11
Mises à l'enquête	12
Square des Charpentiers	12
Concours Gare sud	13
Procès-verbal de la 29e Assemblée Générale 2014	14 et 15
Les portes de Morges	16

www.asm-morges.ch/

La nature a bon dos

Il existe encore une quarantaine de cabanes de pêcheurs sur les rives suisses du Léman. La Fondation Bolle, sise à la rue Louis-de-Savoie, en a fait le thème de son exposition actuelle.

Parmi celles-ci, la cabane de Manu Torrent, située à l'embouchure du Boiron, risque de disparaître. En effet, il est envisagé de «renaturer» cet endroit, c'est-à-dire le rendre à la nature.

Les pêcheurs dans l'exercice de leur profession ne sont sûrement pas plus dérangeants pour la faune (à preuve cette grande aigrette juchée sur le toit de ladite cabane) que les promeneurs, souvent accompagnés de leurs chiens, sur le sentier de la Truite.

N'est-il pas aussi paradoxal de vouloir démolir cette cabane et dans le même temps de dévier une partie des eaux du Boiron pour alimenter la Maison de la Rivière, qui est en cours de réalisation non loin de là ?

Les cabanes de pêcheurs appartiennent au patrimoine lacustre, comme les bateaux à vapeur par exemple, et leur place est au bord du lac.

Ga

Consultez notre site
asm-morges.ch

•

Devenez membre
de l'ASM

Quizz - Réponse

Cette tour servait à la surveillance des vignes contre les maraudeurs et les étourneaux.
Il en existe encore une au chemin de Petoleyres

Clins d'œil

On ne verra plus ce bâtiment qui a abrité les Trois Petits Tours.
Il vient de disparaître pour laisser la place à un immeuble locatif

Morges accueille ses visiteurs, toutes voiles dehors, tous les jours et par tous les temps

Centre de Renfort de Morges et environs

En 1952, le Grand Conseil Vaudois acceptait la constitution d'un réseau logistique de Sapeurs-pompiers avec des moyens lourds et du matériel spécifique afin de subvenir et d'aider les communes en carence d'équipement et de personnel pour lutter efficacement contre les éléments naturels et les incendies. L'idée étant que ces spécialistes interviennent 24h sur 24, 365 jours par an et en assurant un départ dans les 5 minutes dès que l'alarme était donnée par le 118.

Le challenge était de taille et onéreux, mais économiquement rentable pour l'ECA, le but étant d'intervenir le plus rapidement possible avec les bons moyens.

Mais sans l'aide des communes, ce réseau de CR n'aurait pas pu voir le jour, d'autant plus que l'idée était de former des Sapeurs-Pompiers volontaires venant des différentes entreprises locales.

Tout naturellement, le premier Centre de Secours fut créé à Penthalaz, avec l'aide du personnel des Grands Moulins et des Câbleries de Cossonay.

Pour la région de Morges, deux villes étaient en compétition, St-Prex avec la Verrerie et Morges en pleine expansion économique - La SIM avec ses 350 ouvriers, la fonderie Neeser et 60 places de travail, Prematex, Fisher, Saurer, Oulevay, ainsi que les graisses Morgia génératrices de 200 places de travail - Parallèlement à cette économie industrielle, gravitaient quelques 29 entreprises locales représentant 1'600 postes.

C'est finalement Morges qui est choisie et le CSI de Morges voit le jour en 1954. Il a pour mission d'apporter un soutien permanent constant sur 34 communes du district. A l'époque, les effectifs étaient de 20 personnes dont 18 indépendants.

De locale, la défense incendie devient régionale. Les hommes et le matériel sont basés à Morges, mais le rayon d'action va depuis la Venoge jusqu'à L'Aubonne et du Lac Léman à Apples, voire au-delà en cas de nécessité.

Jusqu'en 1980, les missions sont de type défense incendie, mais la Confédération et plus particulièrement les routes nationales, incitent les Etats-Majors des gendarmeries à mettre sur pied un groupe d'intervention pionnier. Ceux-ci refusent et proposent que la mission soit dévolue aux Sapeurs-Pompiers.

C'est ainsi qu'en 1981, le CR de Morges s'équipe d'un véhicule lourd « pionnier et de désincarcération ». Sa mission de sauvetage consiste dès lors à collaborer avec les professionnels de la médecine d'urgence, les ambulanciers, le SMUR, la REGA et les différentes polices cantonale et communale. Le secteur d'intervention comprend alors 54 communes pour un bassin de population de 55'000 personnes.

Le personnel est aussi mis a contribution, car des véhicules performants nécessitent automatiquement des hommes performants, entraînés, formés et disponibles. Les 26 membres du CR suivent annuellement plus de 80 heures de formation pour les disciplines suivantes : Porteur d'appareil respiratoire, chauffeur poids lourd, secours routier et sanitaire, techniques de sauvetage, d'extinction, de pompage, d'hélitreuillage etc…

Etre prêt en tout temps à apporter aide et secours à notre prochain en difficulté, quelque soit sa nationalité, sa couleur de peau, sa position sociale et sa couleur politique.

De par les volontés politiques et les pressions économiques, les Ser-

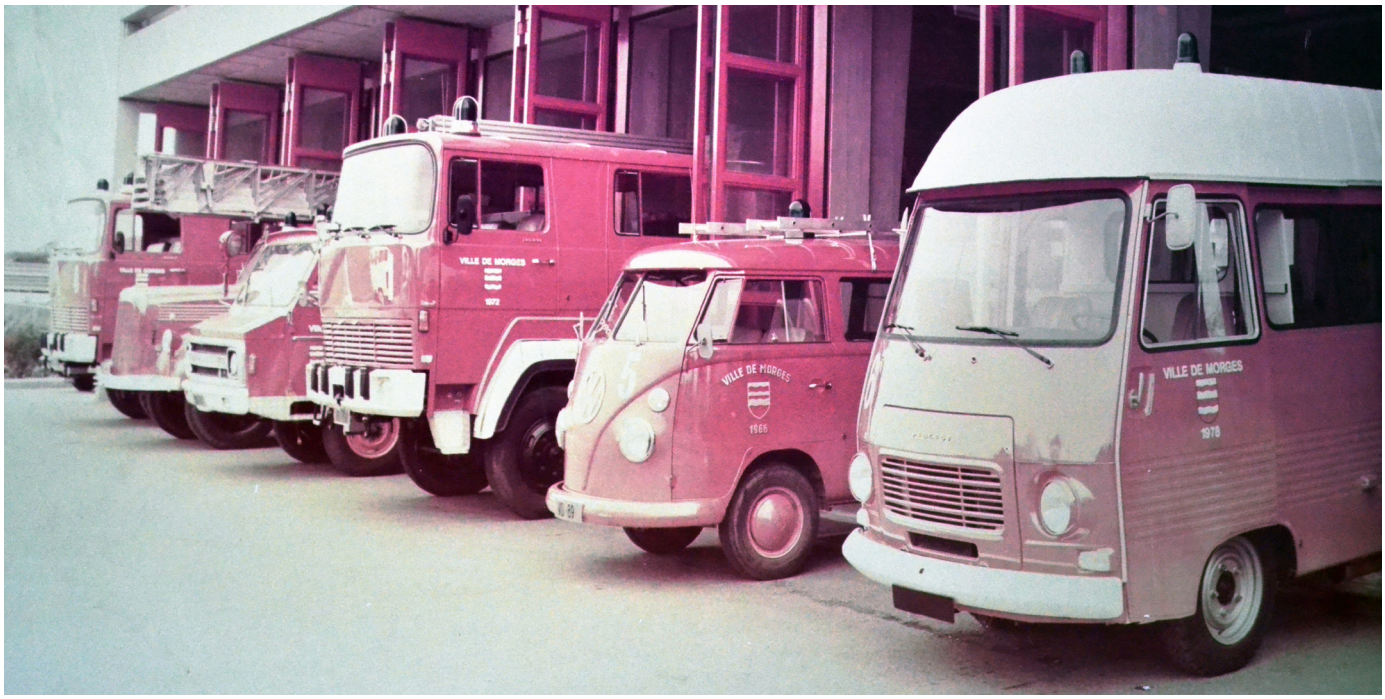

Une photo des véhicules dans le courant des années 1970

SIS Morget (suite)

vices Défense Incendie et Secours de notre canton vont progressivement se métamorphoser, et entrer dans l'ère du professionnalisme.

La disponibilité du personnel, surtout en journée, apporte une nouvelle réflexion. En 1996, lors de son rapport, le Major Roger Comtesse annonce son intention de créer, avec l'aide des communes du rayon d'intervention CR, un centre de renfort intercommunal.

Dans le courant des années 1997 et 1998, les communes de Tolochenaz et Préverenges adhèrent à ce projet et signent une convention après bien des débats et un règlement communal identique pour la Défense Incendie.

Le SISCUM (Service Incendie et de Secours de la Communauté Urbaine Morgienne) voit le jour et entre en action le 1er janvier 1999.

Le 1er janvier 2003, un commandant à plein temps est nommé, le Major Eric Henry.

Echichens et Monnaz adhèrent au projet courant 2003.

Au premier janvier 2004, Le SISCUM est composé d'un DPS (Détachement de Premiers Secours) et d'une compagnie MIKA à Morges, et des compagnies PREVER, TOLO, et ECHIMO.

Le 1er janvier 2006 a lieu la création d'une école de formation d'une année pour 18 recrues et ceci pour l'entier du secteur d'intervention des 5 SDIS.

Dans le même temps, le SISCUM propose une nouvelle structure avec 1 DPS de 4 groupes pour un total de 48 sapeurs et d'un DAP (Détachement D'Appui) avec 3 sections basées à Tolochenaz, Préverenges et Echichens, le personnel de Morges étant réparti dans les 3 sections.

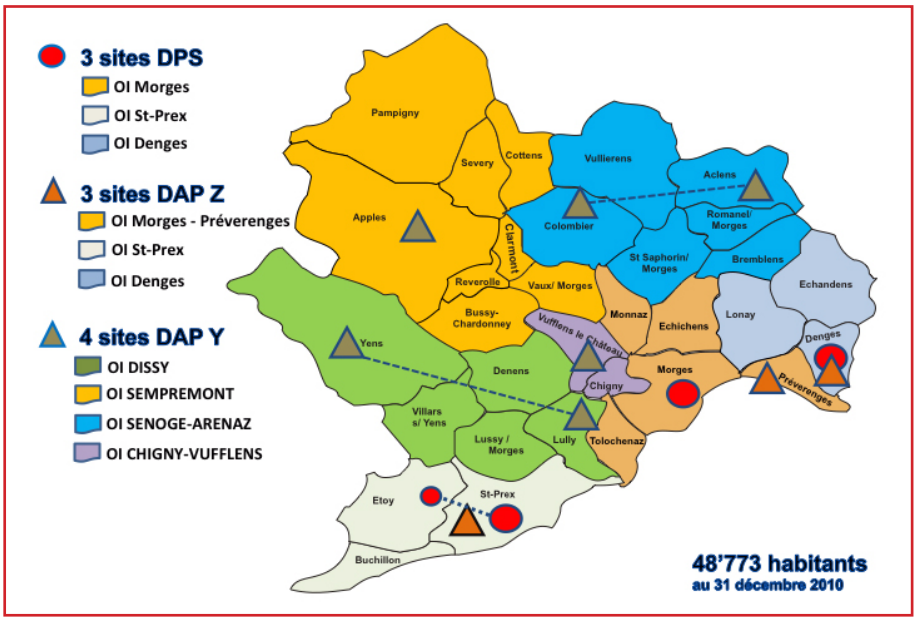

Mais la métamorphose n'est de loin pas encore terminée. Après quelques années de fonctionnement en tant que SISCUM, une réflexion est imposée par le projet d'une nouvelle Loi Cantonale (SDIS Evolution) qui prévoit 1 seul SDIS pour les 32 communes du secteur d'intervention du district de Morges pour des questions de rationalisation, C'est à ce moment, en 2008, que l'on voit le nom de MORGET apparaître pour la première fois. Il devient officiel le 18 mai 2009. Il faudra attendre le 1er janvier 2012 pour que le nouveau SDIS - SIS MORGET soit complètement structuré et prêt à démarrer.

Actuellement, le SIS MORGET est structuré de la manière suivante, il est composé d'un détachement de premiers secours (DPS) formé de 3 sections, d'un détachement d'appui (DAP) formé de 7 sections et d'une Ecole de formation (EFO) Cela représente environ 400 sapeurs-pompiers. Ci-dessous, le graphique représentant le secteur et la structure.

Le SIS MORGET rassemble la population de 29 communes urbaines et rurales de la région de la Côte, secteur de Morges, comprenant plus de 49'000 habitants. Il est amené à intervenir sur ce secteur en cas d'incendie, d'inondation, de dégât naturel, de petit cas de pollution, de soutien sanitaire et de divers cas particuliers.

La section DPS Morges intervient en désincarcération, accident avec blessé(s) incarcéré(s).

Le site internet www.sismorget.ch contient d'autres informations, des compte-rendus et des photos de sinistres, ainsi que tous les renseignements nécessaires à la vie des pompiers du district de Morges. De plus chaque dernier samedi du mois, dès 11h, le petit musée attenant à la caserne du feu est ouvert. Nous vous y invitons avec plaisir.

Olivier Jeanneret

Une photo des véhicules actuels

Les tours de Marcelin

Conformément au Plan de quartier du Petit-Dézaley adopté en mars 1968 par le Conseil d'Etat, deux immeubles-tours, hauts de plus de 40 m, devaient être réalisés à l'intersection de l'avenue de Marcelin et de la rue du Delay.

Mais en décembre 1972, lors de la mise à l'enquête du Plan de quartier de Prellionnaz, des habitants adressèrent une lettre au Conseil communal lui demandant de:

• surseoir à la délivrance du permis de construire pour les bâtiments de 10 étages sur rez projetés en Prellionnaz, en bordure du chemin de la Mottaz, ainsi que pour toute autre tour pouvant être bâtie sur le territoire de la Commune de Morges

• étudier et présenter de nouvelles solutions plus esthétiques et conformes aux vœux de la population.

Cette lettre fut suivie peu après par la motion Despland et consorts qui invitait la Municipalité à revoir les plans de quartier de Prellionnaz et du Petit-Dézaley, avant la délivrance du permis de construire. Puis, au début de 1973, c'est Action Morges Saine, sous-section d'Action Suisse Saine, dirigée par Eric Caboussat, qui envoya une lettre pétition, signée par 800 personnes concernant la construction de maisons-tours à Morges, demandant également de revoir les plans des deux quartiers.

Le Conseil communal, que je présidais à cette époque, pria la Municipalité de réétudier lesdits plans.

En Prellionnaz, tout se passa très rapidement. Le Plan de quartier fut modifié en mars et ratifié par le Conseil d'Etat en septembre 1973. Le propriétaire avait accepté de revoir son projet en allongeant les bâtiments litigieux et en les diminuant de 3 étages, tout en conservant le même volume.

Prellionnaz, Chemin de la Mottaz

Par contre au Petit-Dézaley, les parcelles paraissaient trop petites pour diminuer le nombre d'étages et conserver le même volume. Il est alors proposé d'indemniser en fonction de la diminution des étages ou de reprendre la totalité des terrains. La fourchette serait située entre 2,5 mios selon les auteurs de la motion ou 4,5 mios selon les propriétaires.

Afin d'éviter la construction de ces tours dans ce quartier, la Municipalité proposa au Conseil communal de racheter les parcelles pour la somme de 3 millions de francs qui comprenait le prix des parcelles et aussi les frais d'études déjà engagés. Le Conseil communal vota le crédit en décidant de soumettre l'objet à l'Assemblée communale. Au mois de mai 1973, les citoyens s'opposèrent à cette demande de crédit à une courte majorité.

En septembre 1974, la Municipalité délivra le permis de construire. Mais la période de haute conjoncture étant passée, les promoteurs montrèrent moins d'intérêt à bâtir les deux immeubles-tours et acceptèrent une révision du plan de quartier, moyennant une indemnisation des frais déjà engagés, environ 1.3 mios.

En 1979, soit plus de 10 ans après le plan de quartier controversé, une nouvelle mouture permettait la construction de deux immeubles qui, s'ils perdaient quelque 15 m en hauteur, conservaient une surface de plancher équivalente.

En 1981-82, l'entreprise Losag SA, promoteur des terrains de Marcelin, mandatait deux bureaux d'architectes morgiens pour trouver une solution de remplacement aux deux tours. C'est finalement, le bureau de Jean Serex qui construira les deux immeubles que nous connaissons aujourd'hui.

C'est une période importante, le citoyen prend conscience de l'avenir de sa région. La traversée de la ville par l'autoroute et la tour du Moulin, réalisée en fin des années 60, y ont certainement contribué. J'ai des souvenirs de discussions avec des urbanistes qui rappelaient que Morges n'était pas Monaco et encore moins New-York et que la prudence était de mise. C'est probablement le début de ces réflexions qui ont amené à la création de l'ASM.

Il est étonnant de constater qu'une grande partie de la population morgienne était prête à payer un prix élevé pour éviter une catastrophe, presque irréparable. Merci encore à Eric Caboussat et aux 800 signataires de l'époque.

Franz Amrhein

Ne rien faire et laisser pourrir

Autoroute encore et toujours…

Pour peu cet adage est vrai. Force est de constater qu'à part le fait d'avoir autant d'idées que d'habitants, l'autoroute (AR) ne sera certainement pas déclassée avant des décennies et encore moins démantelée. Les Morgiens apprécieront. De plus en plus hypothétique, le contournement lui, ne verra pour l'heure pas le jour.

Levée de boucliers des Autorités, interpellations Cantonales et Fédérales, demande de réintégration au projet de fonds pour les routes nationales. Rien n'y fait, le temps passe, contrairement aux nuisances qui perdurent.

Des idées reviennent en surface, dont celle de notre ancien Président émérite qui lors de l'AG 2014, s'est fait le chantre d'une couverture de l'AR, ce serait un tunnel à ciel ouvert, semblable à un bunker de plus de 6 mètres de haut qui renforcerait la balafre actuelle. D'autant plus qu'avec sa corollaire de profiter de cette enveloppe pour y construire des immeubles, imaginez l'aspect de notre Ville.

Un tracé sous lacustre plongeant après St-Prex pour ressortir dans le secteur de Lonay-Denges, pourquoi pas? Mais cela ne résoudra pas l'augmentation du trafic ni la desserte des nouvelles zones d'intérêt artisanal et industriel. Mais pourquoi pas espérer en privilégiant cette option, qui est également l'une des rares possibilités pour assumer la liaison RC1 et son trafic qui ainsi n'asphyxierait pas « encore plus » Morges.

Ne rien faire et attendre que les voitures soient remplacées par des transports publics « enfin » performants n'est qu'une illusion aussi lointaine qu'utopique.

Force est de constater que ce n'est pas demain que cette erreur se corrigera. Morges a été sacrifiée en 1964, faut-il renouveler ce bail pour cinquante nouvelles années ? Ou espérer …

Jean-Pierre Morisetti

Et si vous deveniez guide de Morges?

Mais d'abord, que fait un guide touristique ?

Un guide est un curieux, un passionné, un découvreur, un communicateur…

Il est à l'écoute des valeurs historiques, celles des chercheurs passéistes et celles des contemporains aborigènes.

Selon ses compétences et ses affinités, le guide vous proposera une visite générale ou une visite sur un thème spécifique: Morges le nez en l'air, Grands hommes et petite ville, Morges et le Léman, Les églises de Morges, Morges vu d'en haut…

Hôtel de Ville rénové

Découvrir la vieille ville de Morges avec un accompagnateur, est donc l'occasion de dévoiler les richesses architecturales, patrimoniales et culturelles de la cité.

En effet, En 728 ans, Morges peut s'enorgueillir d'avoir vu naître ou résider dans ses murs des personnalités du monde des arts, de la technologie, de la culture, laissant de la sorte des traces dans la ville.

Alors, être guide de Morges vous tente ?

Si vous présentez un intérêt, le groupe des guides de Morges, vous accueillera avec plaisir et assurera votre formation.

Pour information : Denis Cottier 021 801 52 32 - 079 691 23 73 ou dcottier@bluewin.ch

Impressum Impressum Impressum Impressum Impressum Impressum

Bulletin n° 68 • Septembre 2014

Édité par l'ASM, Association pour la Sauvegarde de Morges

Case postale 2218 • 1110 Morges 2 • CCP 10-17957-7 • +41 (0)76 399 96 10

www.asm-morges.ch • info@asm-morges.ch

Président: Jean-Pierre Morisetti

Membres du Comité: Michel Bezençon, Denis Cottier, Aristide Garnier, Fida Kawkabani, Gérard Landolt, Joan Mérino, Roland Russi

Crédit iconographique, photos: CFF, Aristide Garnier, Collection Salvatore Gervasi-Pahud, Roland Russi, SIS Morget

Impression: Imprimerie Carrara, 1110 Morges

Tirage: 500 exemplaires

A Propos du docteur Alexandre Yersin

Au moment où l'on célébrait le 150e anniversaire de la naissance du docteur Alexandre Yersin, deux conférences ont opportunément rappelé à Morges le souvenir de ce bienfaiteur de l'humanité.

La vie d'Alexandre Yersin : une évocation en 20 tableaux *par Jacques-Henri Penseyres, le 22 septembre 2013 au Musée Forel.*

Résumer l'extraordinaire vie de Yersin, né à La Vaux (Aubonne) en 1863 et décédé en 1943 à Nha Trang (à cette époque Indochine), tient de la gageure. En choisissant 20 tableaux parlants et essentiels, M. Penseyres fit sentir à ses nombreux auditeurs la passion de la science, de la découverte, les qualités de ténacité, et de courage comme l'incroyable esprit pratique de Yersin. A 31 ans, sans moyen, malgré le manque d'appui et les difficultés qu'on lui créait, deux semaines après son arrivée à Hong-Kong où régnait une effroyable épidémie de peste, grâce à une application rigoureuse de la méthode acquise à l'Institut Pasteur, il identifie le bacille de la terrible maladie, premier pas vers la victoire de l'humanité sur ce fléau séculaire. Auparavant, il avait mené avec succès des explorations audacieuses dans les régions montagneuses quasi inconnues. Par la suite, il ne cessera de poursuivre un combat fructueux contre les maladies des hommes et des animaux. Voici un aperçu trop bref de 4 tableaux :

La maison du directeur de la Poudrerie Fédérale de La Vaux, le long de l'Aubonne et sur la commune du même nom, où le docteur Alexandre Yersin naquit le 22 septembre 1863. Devenue veuve, sa mère revint à Morges. Le jeune Alexandre y effectua sa scolarité et fréquenta le collège où son père, naturaliste de talent avait été professeur.

A Hong-Kong, durant l'épidémie de peste, le docteur Yersin dut faire construire en urgence une paillote afin d'abriter ses travaux. Le 20 juin 1894, il identifia pour la première fois le bacille responsable de la terrible maladie.

Pour les buffles nécessaires à la production de sérum contre les épizooties, Yersin installa des étables à Suoi Giao. Initiateur, il introduisit l'hévéa dans le pays et fut ainsi à l'origine de la production de caoutchouc de l'Indochine. Parmi d'autres productions agricoles, il réussit encore à acclimater l'arbre à quinquina, indispensable dans la lutte contre le paludisme.

Toute sa vie, Yersin vécut proche du peuple de Nha Trang, cette splendide baie où il avait élu domicile. Ces pêcheurs et autres petites gens le vénéraient. Il reste un des rares occidentaux que le Vietnam n'a pas oublié ; actuellement son souvenir est entretenu. A Suoi Giao, autour de son tombeau accompagné d'un pagodon, on célèbre chaque année l'aniversaire de sa mort.

A Propos du docteur Alexandre Yersin

Dans le cadre des causeries des guides de Morges, le 29 octobre, à l'ancien collège de Couvaloup, Jacques Longchamp traita ce thème :

Yersin, un inconnu ? Pas vraiment.

Le cliché est récurrent, le docteur Alexandre Yersin resterait un inconnu pour les siens malgré l'importance capitale de sa découverte pour la médecine et son parcours de vie extraordinaire. Bien sûr tout un chacun interrogé sur le trottoir n'est pas capable d'en dire beaucoup sur la biographie et l'importance du savant pastorien Morgien d'origine.

En y regardant de plus près, il apparaît que de son vivant déjà, on était conscient de l'importance de ce savant hors norme, vivant à l'autre bout du monde et depuis sa disparition, de nombreuses personnes se sont activées pour entretenir sa mémoire et mieux le faire connaître. En fait, pour une personne ayant vécu entre le XIX[e] et le XX[e] siècle, le découvreur du bacille de la peste est très bien connu.

Non décidément Yersin n'est pas inconnu !

Pour favoriser activement le maintien de la mémoire de Yersin on peut participer au groupe « Yersin » qui est en voie de formation au sein du Musée Forel.

S'annoncer à museeforel@bluewin.ch.

A Morges, une grande exposition sur Yersin est en préparation pour 2016 au Musée A. Forel et à l'Expo-Fondation Bolle.

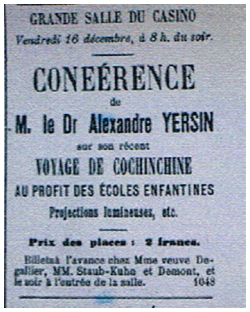
GRANDE SALLE DU CASINO
Vendredi 16 décembre, à 8 h. du soir.

CONFÉRENCE
de
M. le Dr Alexandre YERSIN
sur son récent
VOYAGE DE COCHINCHINE
AU PROFIT DES ÉCOLES ENFANTINES
Projections lumineuses, etc.

Prix des places : 2 francs.

Billets à l'avance chez Mme veuve Degallier, MM. Staub-Kuhn et Demont, et le soir à l'entrée de la salle. 1048

En décembre 1892, Yersin de retour d'une de ses audacieuses expéditions dans la chaîne anamitite, présente son voyage au public morgien.

Dès la fin du XIX[e] siècle, la presse parle de lui, présente sa découverte du bacille de la peste, annonce sa décoration de la légion d'honneur, etc…

De son vivant même, on fera des conférence pour faire connaître sa vie.

A travers une exposition, Morges rend hommage à son citoyen le plus illustre, Alexandre Yersin

Il y a cent ans, le savant suisse découvrait le bacille de la peste. Le Musée Alexis-Forel retrace sa destinée hors du commun.

En 1994, le Musée ALEXIS FOREL lui consacre une belle exposition.

On écrit des biographies. Sa vie est transformée en roman.

Des plaques honorent sa mémoire.

Pour ne rien dire des timbres émis à son effigie, etc…

Rédaction : Jacques Longchamp

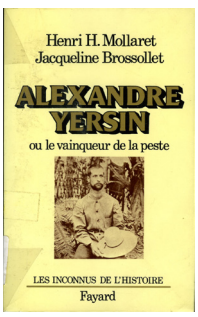

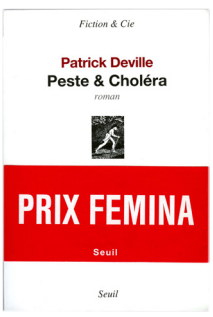

L'Hôpital de Morges en pleine croissance

En réponse à la croissance démographique que connaît l'arc lémanique, l'Ensemble Hospitalier de la Côte - EHC - continue son adaptation sur le site de l'Hôpital de Morges. Les travaux entrepris ont pour but de répondre aux besoins en soins générés par cette évolution.

Construits en 1972, les bâtiments actuels ont connu depuis lors de nombreux agrandissements et modifications successifs. Dans ce cadre, la Direction générale avait organisé en 1995 un concours d'architecture visant principalement à l'agrandissement du secteur des urgences, de la policlinique et du bloc opératoire. Le projet retenu prévoyait une extension circulaire sur deux étages, depuis l'entrée principale (niveau + 3).

La réalisation partielle de ce projet a été menée en 2005-2007, donnant à l'hôpital son image actuelle.

La nouvelle étape amorcée ce printemps s'inscrit dans la suite logique de la réalisation précédente, avec une augmentation significative des surfaces à disposition des équipes médico-soignantes, des patients et des visiteurs.

Le programme fixé par l'EHC a été développé dans deux corps de bâtiments nouveaux et dans le bâtiment existant de la manière suivante :

- le « Plateau technique », au niveau + 4, construit sur le bâtiment réalisé en 2006, reçoit une nouvelle salle de réveil, les soins intensifs, l'unité de jour et l'antalgie, le tout en liaison directe avec le bloc opératoire existant.
- le « Pontage Est », sur 3 niveaux, se construit au-dessus de la cour de livraisons du niveau + 2 et recevra au niveau + 3, le service d'oncologie, une pharmacie commerciale, la fleuriste et la cafétéria.
- Le niveau + 4 sera occupé par la direction des soins, le service d'orthopédie et la consultation pré-anesthésique, et le niveau + 5 par la pédiatrie et une partie de la maternité.
- le bâtiment existant verra les services suivants transformés ou déplacés:
- la policlinique
- certains cabinets médicaux
- la maternité
- la gynécologie
- enfin, une unité privée sera aménagée au 5e étage et des urgences pédiatriques trouveront leur place au niveau de la zone d'accueil du niveau + 3.
- A travers cette réalisation majeure, l'essentiel des activités de soins et de services se trouvera localisé par étage, selon une logique fonctionnelle regroupant les secteurs à fortes synergies.

Pour desservir les futurs espaces, une nouvelle cage, avec escalier et ascenseurs, sera construite à proximité immédiate de l'entrée.

Avec une architecture largement vitrée, elle se veut être un signal marquant l'accès principal de l'établissement.

L'architecture des deux extensions sera quant à elle similaire à la réalisation de 2006, faite de verre et d'un bardage aluminium.

Les travaux ont débuté en février 2014 par la construction de nouvelles centrales destinées aux installations techniques et par l'aménagement d'infrastructures provisoires nécessaires au maintien de l'exploitation durant la période de chantier.

Celui-ci va s'étendre jusqu'en 2016, avec mise en service par phases successives des différents bâtiments et services. La construction représente un véritable défi technique dans la mesure où l'hôpital reste en activité intégrale.

Des mesures constructives ont été développées, comme par exemple des appuis structurels en périphérie du plateau technique, pour réduire les interventions au cœur des locaux en exploitation.

Par ailleurs, toutes les étapes sont planifiées en minimisant au maximum les impacts sur la vie courante de l'établissement grâce à une collaboration permanente et étroite entre la Direction générale de l'EHC, son Département infrastructures, le personnel médico-soignant et la direction des travaux.

Au final, l'Hôpital de Morges offrira une palette de prestations de soins adaptée à son bassin de population avec des équipements de dernière génération.

Philippe André
« ensemble » architecture et urbanisme sa

Bravo pour ... et attention à ...

Cette courte définition d'un feedback peut s'appliquer à l'Hôtel de Ville rénové.

Un grand coup de chapeau pour la rénovation de cet immeuble. Les découvertes qui y furent mises à jour, des portes dérobées, carnotzets discrets, sont tant de souvenirs que des mémoires Morgiennes auraient pu oublier. Des traces en resteront pour la postérité. Le soin apporté à faire revivre portes, façades, toitures et sculptures est grandiose. Quel beau résultat. Le bâtiment est magnifique, travaillé dans le respect de ses illustres concepteurs. Il est impressionnant et accueillant.

Mais attention à un détail qui peut troubler le grandiose, semer la zizanie et faire contre-performance à cette réussite. Le hall si majestueux qu'il soit, parait vide, disproportionné et froid derrière ses baies vitrées. Il donne l'image d'un grand aquarium vide. Mettez-y de la vie, aménagez, remplissez-le. Faites en sorte que les personnes qui y travaillent soient agréablement intégrées dans un concept vivant et dynamique. Pour l'heure c'est triste et morne. Ne gâchez pas une si belle rénovation par un manque d'imagination.

Jean-Pierre Morisetti

Quizz

A quel usage était destinée cette petite tour située au chemin de Joulens?

Actualité

l'ASM ouvre le dialogue, répondez à la question :

Parking sous les quais - Etes-vous favorables à cette variante?

Pour nous donner votre avis, visitez notre site **www.asm-morges.ch** et cliquez sur l'article dans ***Actualité***, ensuite exprimez-vous dans le formulaire au bas de page

Merci d'utiliser le bulletin de versement joint pour vous acquitter de vos cotisations
Les dons sont toujours bienvenus

Mises à l'enquête

Av. de Marcelin 48 - Construction de 7 villas

2e opposition, 2e échec.

Le promoteur, qui avait obtenu un permis de construire pour un premier projet auquel nous avions vainement fait opposition, a mis à l'enquête un nouveau projet dans le but de réaliser non plus 6, mais 7 villas.

Nous avons fait à nouveau opposition, car comme pour le premier projet, le concept, soit 7 bâtiments isolés, nous paraissait peu rationnel au niveau de l'utilisation de la parcelle.

La Commune vient d'accorder le permis de construire, car le projet respecte le règlement de la zone villas.

Rue de Lausanne 33-39

Parmi la dizaine de mises à l'enquête que nous avons suivies, l'une a spécialement retenu notre attention. Entre la rue de Lausanne et les voies CFF, les derniers bâtiments de la fonderie Neeser vont être démolis pour laisser la place à de nouveaux bâtiments. Disposés en carré autour d'un vaste espace vert, ils vont accueillir des logements, des bureaux et des commerces avec un parking souterrain sur 2 niveaux de 156 places. 128 appartements sont projetés, dont une dizaine à loyer modéré. Les bâtiments auront des hauteurs différenciées: de 2 niveaux y c. le rez-de-chaussée pour les commerces, puis 5, 6 et finalement 7 pour les bureaux.

Toutes les toitures seront végétalisées. La loi cantonale sur l'énergie, révisée au 1er juillet 2014, impose que les nouvelles constructions couvrent au moins 30% de leurs besoins en eau chaude sanitaire et 20% de leurs besoins en électricité par une énergie renouvelable. Pour répondre à ces exigences, les constructeurs ont prévu de couvrir près de la moitié de la surface des toitures par des panneaux solaires.

Le projet prend en compte la requalification de la route cantonale qui s'élargit à ce niveau pour les arrêts de bus.

Ga

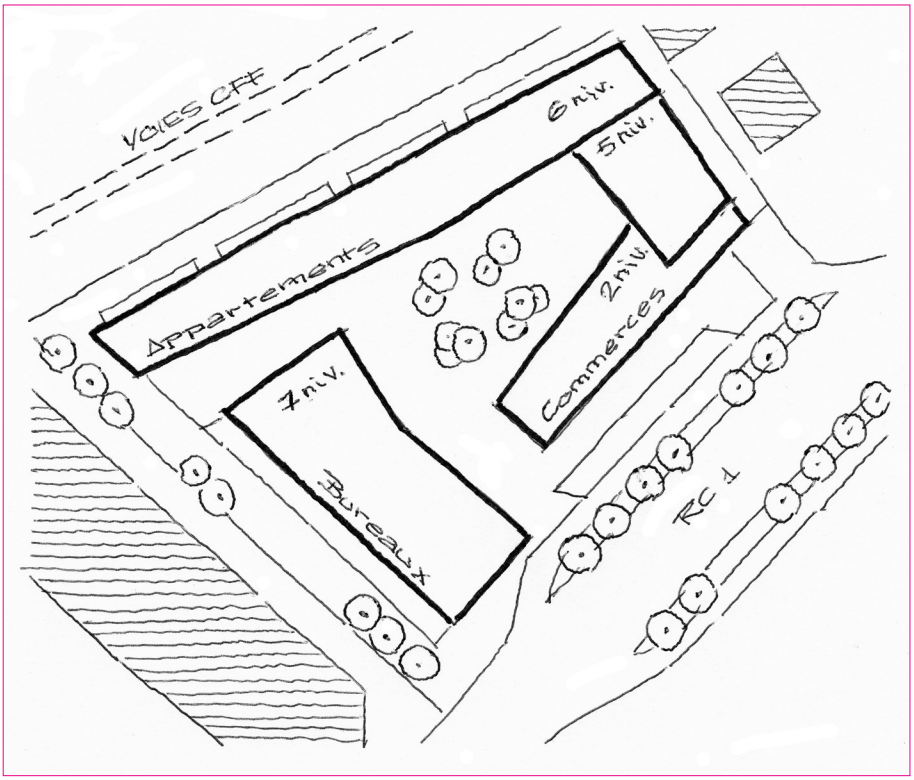

Square des Charpentiers

Nous avions cru comprendre que le square et ses accès seraient publics

Magnifique... Gazon, bancs recouverts de bois et avec acoudoirs!

L'ASM vous remercie pour vos dons!

(La cotisation annuelle reste à CHF 20.–)

Concours Gare sud

La gare en 1908 (Fondation Bolle - DR)

La gare aujourd'hui

Si jusqu'à aujourd'hui, le bâtiment de la gare n'a subi que relativement peu de modifications, il cédera la place à une nouvelle construction dans les années à venir.

En avril dernier à la patinoire, l'exposition des projets du concours, lancé par les CFF et la Municipalité, a permis à la population morgienne de découvrir le résultat des réflexions de 12 groupes d'architectes et d'ingénieurs sur le futur quartier.

Le programme était relativement complexe. Il comprenait la future gare, des locaux administratifs, des logements, des commerces, un hôtel, une école et un poste de police, sans oublier des parkings.

Dès le départ, notre association s'est intéressée au devenir de cette zone si importante pour le développement de la cité. En février 2008, nous avions organisé un forum sur le thème du Plan directeur localisé (PDL) Gare sud, forum qui avait vu une nombreuse participation.

D'aucuns vont regretter la disparition des halles CFF. Mais dans cette zone stratégique, proche de la gare et du centre de la ville, peut-on aujourd'hui se satisfaire de halles occupées quelques jours par année et d'un immense parking à ciel ouvert?

Ce sont quelques 1'000 habitants et 600 emplois qui vont faire vivre le quartier ou revivre, parce qu'autrefois, cette place devait être très animée avec l'arrivée et le départ des marchandises.

Le projet lauréat

Les immeubles-tours font aujourd'hui débat dans l'agglomération Lausanne-Morges (Chavannes, Lausanne). Est-ce pour éviter une polémique que le jury du concours a décerné le 1er prix au seul projet qui n'en comptait pas? Nous ne le pensons pas, car le projet retenu présente de très nombreuses qualités.

Le lauréat, le bureau genevois Aeby Perneger & Associés, a convaincu le jury notamment par :

- le gabarit des bâtiments qui de 5 niveaux (4 étages sur rez) à la rue du Sablon (telles les constructions existantes) s'élèvent progressivement jusqu'à 7 niveaux en bordure des voies de chemin de fer
- la rupture des alignements des bâtiments créent des perspectives telles qu'il existe dans la vieille ville de Morges
- le Mail est un rappel de la typologie de la Grand-Rue
- Pour notre part, nous avons trouvé intéressants:
- la générosité de la grande cour intérieure de Sablon-Centre qui permettra aussi des liaisons entre la rue du Sablon et le Mail
- l'évasement du Mail au niveau de la Place de la Gare qui invite à s'y engager
- l'arborisation et les toitures végétalisées. Paradoxalement, ce nouveau quartier offrira beaucoup plus de verdure que les zones non bâties d'aujourd'hui.

C'est aussi aux grandes qualités du PDL Gare sud, et du PPA (Plan partiel d'affectation) qui l'a suivi, que les 12 bureaux concurrents ont pu rendre des projets convaincants, tant pour le jury que pour les Maîtres de l'ouvrage.

Les premiers travaux devraient commencer en 2016 et les premiers appartements pourraient être disponibles en 2019. Le chantier ne sera pas aisé, si l'on songe simplement au volume des matériaux à évacuer pour ramener la plateforme du Mail et des bâtiments au niveau de la Place de la Gare.

Le prochain concours concernera, lui, l'immeuble à réaliser sur l'Ilot Sud. Même si le périmètre du volume à bâtir est défini et le programme moins complexe, un concours se justifie par la situation privilégiée de l'immeuble et la possibilité qu'offre le PPA de construire jusqu'à 55 m. Peut-être les architectes n'en feront-ils pas usage?

Ga

la gare demain (vue prêtée par les CFF)

Procès-verbal de la 29e Assemblée Générale de l'Association pour la Sauvegarde de Morges

du samedi 24 mai 2014, à 14 heures, Chapelle des Charpentiers, Morges

Monsieur Jean-Pierre Morisetti, Président, ouvre l'Assemblée Générale en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir salué la présence de Messieurs Golay et Longchamp, anciens présidents de l'ASM, et celle de M. Hermann du Journal de Morges, il excuse les personnes qui n'ont pas pu se joindre à cette Assemblée. Le Président s'excuse aussi du changement en dernière minute du lieu de l'Assemblée, suite aux directives de l'ARASMAC.

Monsieur J.-P. Morisetti donne lecture de l'ordre du jour. Il est adopté à l'unanimité.

1. - Adoption du procès-verbal de l'AG 2013

Le PV du 1er juin 2013 a été publié dans le bulletin 66, il est disponible sur le site de l'ASM. Personne n'en demande la lecture, le PV est adopté à l'unanimité.

2. - Rapport du Président

Monsieur Jean-Pierre Morisetti donne lecture de son rapport.

Mises à l'enquête

Elles restent l'occupation majeure de l'ASM, recensement des parutions, consultation des dossiers, rapports au Comité, prise de position, remarques et oppositions ainsi que rencontres avec architectes et propriétaires. En 2013, l'ASM a suivi près d'une trentaine de mises à l'enquête, elle a formulé trois oppositions :

- Rue de Lausanne 12-14, manque de documents.
- Marcelin 3, demande de réduire les places de parc pour conserver un cèdre.
- Marcelin 48, opposition aux 6 villas, concept dépassé en ville.

Les 2 premières oppositions ont été couronnées de succès.

Par ailleurs, l'ASM est intervenue auprès de la Municipalité concernant la végétalisation de toits et l'abattage des arbres, elle a eu raison dans certains dossiers.

A ce propos, le Président rappelle qu'il est difficile de comprendre que l'ASM ne s'oppose pas à une réalisation. En effet, maints objets mis à l'enquête apportent des réflexions quant au bien-fondé, à l'esthétique, à l'harmonie, au goût comme à l'intégration du projet dans le site urbain ou semi-urbain. Cependant, le respect des lois et règlements réduit l'avis de l'ASM à un avis factuel d'autant plus que des oppositions en ces cas seraient rejetées.

Sentier de la Morges

Dans un premier temps en 2013, les hommes de la Protection civile sont intervenus sur 4 chantiers répartis entre Morges et le ruisseau du Baillon, pour réparer les escaliers, poser des barrières et 2 ponts-passerelles. Le Président remercie vivement la Protection civile pour son engagement, ainsi que la Commune de Morges qui a pris en charge les frais des matériaux.

Procès-verbal de la 29e Assemblée Générale de l'Association pour la Sauvegarde de Morges

Un projet demeure, la pose d'une passerelle sur le Baillon, passage qui se fait à gué aujourd'hui. Pour cette opération qui sera plus onéreuse, l'ASM est à la recherche de sponsors et a bon espoir de pouvoir concrétiser cette réalisation dans un proche avenir.

30e anniversaire de l'ASM

L'ASM fêtera ses 30 ans en 2015. Le Président prévoit des événements pour marquer cet anniversaire. L'Assemblée Générale sera suivie d'une partie festive et des visites à thème seront proposées.

14e Prix du mérite

Le Prix du Mérite sera particulier à l'occasion des 30 ans de l'ASM, il regroupera le mérite « architectural » et une nouveauté qui sera dévoilée à l'automne

Pour conclure, le Président remercie les personnes qui, tout au long de l'année, ont permis de réaliser les objectifs de l'ASM ainsi que les membres du Comité, sans qui rien ne serait réalisable.

3. - Rapport du caissier

Monsieur Aristide Garnier, Caissier, commente les comptes 2013.

Il remercie tous les cotisants et les donateurs et ouvre la discussion sur les comptes.

4. - Rapport des Vérificateurs et adoption des comptes

Monsieur Jacques Longchamp, Président rapporteur, donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes. Les comptes 2013 sont approuvés à l'unanimité.

5. - Budget et cotisations 2014

Monsieur Aristide Garnier présente le budget 2014. La cotisation annuelle de CHF 20.00 demeure inchangée. Il ouvre ensuite la discussion sur le budget. L'Assemblée donne décharge au comité, approuve le budget et les cotisations à l'unanimité.

6. - Nomination d'un suppléant vérificateur des comptes

Monsieur Bastien Monney devient Président rapporteur et Monsieur Laurent Beauverd premier membre. L'Assemblée nomme Madame Geneviève Stucky Muret en tant que membre suppléant.

7. - Démissions et élections au Comité

Statutairement, les membres du Comité sont soumis à réélection tous les 3 ans, Messieurs Bezençon élu en 2012 et Merino en 2013 ne sont pas concernés ce jour. Les 5 autres membres du comité le Président, Mme Kawkabani, Messieurs Garnier, Landolt, et Russi sont réélus par acclamation.

M. Denis Cottier a demandé à rejoindre le comité à la fin de la séance, il est nommé nouveau membre du comité et sera élu officiellement à la prochaine assemblée.

8. - Mutations au sein des membres

A ce jour, l'association compte 200 membres cotisants, M.Garnier rappelle que chaque membre n'ayant pas payé les cotisations pendant 3 ans est rayé de la liste.

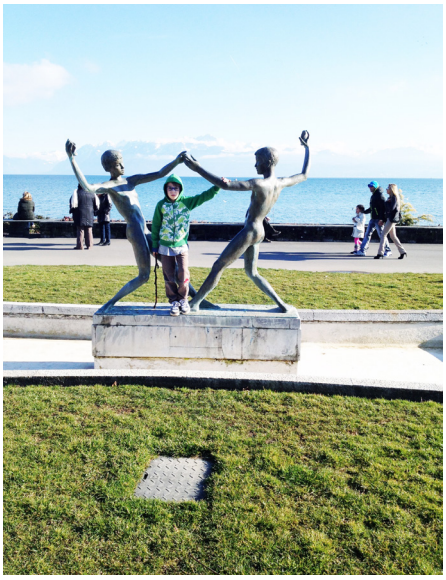

9. - Divers et propositions individuelles

Le Président donne la parole à M Denis Cottier, actuel responsable des guides de Morges, qui affirme que les guides existent encore, alors qu'ils avaient été informés par Morges Région Tourisme, qu'ils ne prendraient plus en charge les visites de juillet et août. M. Cottier confirme que les visites de cet été auront lieu, de la même façon, à savoir le mardi, les visites à thème et le vendredi les visites générales, et que les départs se feront à partir de l'Hôtel de Ville à 14h30. A cet effet, M. Cottier a préparé un flyer qui sera distribué dans les hôtels de Morges, le camping, le poste de police, la bibliothèque municipale, l'office du tourisme, l'office de la population et à l'Hôtel de Ville.

Le flyer paraîtra aussi dans le journal Reflets, le Journal de Morges et La Côte. M. Cottier cherche des personnes à former comme guides, il le fera par voie de presse. Il précise qu'à partir de 3 candidats, une formation aura lieu pour ces volontaires. Finalement, M. Cottier ne se prononce pas sur l'avenir des causeries, une décision sera prise suite à l'assemblée du comité en septembre prochain. Il remercie l'Assemblée et le Président de l'ASM, qui réitère le soutien de l'ASM pour les guides et qui leur propose un espace sur le site de l'ASM pour tout document qu'ils jugeront utile de publier.

10. - Clôture

Le Président clôt la 29e Assemblée statuaire de l'ASM à 15h15 et invite l'assemblée au verre de l'amitié.

Morges le 24 mai 2014.

Série: Les portes de Morges • Porte 12

Une porte à lourde conscience! Elle peut être celle du paradis interdit ou de l'enfer.
C'est la porte dérobée, cachée dans la ruelle des trois Suisses. Elle permet aux hypocrites et aux menteurs de se glisser dans l'estaminet sans être repérés. Mais celui qui use de cette ruse, espérant entrer dans le café du Port, sera très dépaysé car il pénètre dans l'Empire du Soleil Levant! Menteuse aussi cette porte! Elle n'est pas ancienne, mais date de la grande transformation que le tenancier Antille, à l'époque avait réalisée vers les années 1960 avec William Gros, qui était encore le collaborateur de CH.P. Serex architecte et syndic de notre bonne ville. Cette bâtisse existe depuis 1350 et en 1733 on compte 21 lits puis en 1829 elle s'appelle L'hôtel du Port.

Philippe Schmid